

<http://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-a-Saint-Pouange.html>



Préavis de grève à Saint Pouange

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 7 septembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les conditions dans lesquelles se déroule la rentrée au [LEGTPA](#) de Troyes - Saint Pouange conduisent les personnels réunis ce jour à déposer un préavis de grève reconductible à compter du **mardi 13 septembre 2011.**

Champagne Ardenne Section de Saint Pouange

Secrétariat de section

Objet : Dépôt d'un préavis de grève.

Bonjour,

Ce préavis couvrira, entre autres actions, **le déplacement des personnels à la [DRAAF](#)** où ils entendent amener l'autorité académique à rétablir les moyens nécessaires à un fonctionnement normal de l'établissement.

Alors que les personnels de l'établissement ont tout mis en œuvre pour assurer une rentrée convenable aux élèves et étudiants, la réalité imposée par l'administration est loin d'être compatible avec des conditions de travail sereines.

En effet, alors que nous pouvions nous prévaloir d'un recrutement réussi pour cette rentrée scolaire, **les plafonds imposés par le [SRFD](#)** nous ont conduits à refuser des élèves et la dévolution d'**une sous dotation horaire** à ne pas pouvoir assurer l'ensemble des dédoublements pourtant inscrits dans les référentiels.

Au mépris des élèves et de la réalité pédagogique, **plusieurs classes ont été indûment fusionnées pour souscrire à une approche purement comptable** (Secondes Pro. SAPAT et PV, Premières Bac. Pro. CGEA et SMR).

Ce faisant, pour ne prendre l'exemple que de la Seconde Pro., nous nous retrouvons dans la configuration d'une **classe unique de 39 élèves**, public en outre très hétérogène (service d'une part et production de l'autre) et pour laquelle tous les dédoublements ne sont pas appliqués. Cela est inacceptable !

Enfin, toujours dans la volonté de réduire le budget alloué au lycée, le SRFD nous a octroyé une enveloppe équivalente à **108 h pour les enseignements optionnels**. Or, **les besoins reconnus s'élèvent à près de 400 h** pour permettre de dispenser un enseignement plébiscité par les élèves (qui y participent sur la base du volontariat) et qui s'avère primordial pour asseoir la spécificité de notre établissement.

Ces réductions budgétaires imposées en dépit de toute considération pédagogique ont bien entendu des répercussions délétères sur les équipes pédagogique et administrative de notre établissement :

L'obligation faite à un professeur d'[EPS](#), au mépris de la décision prise en [CAP](#) (maintien à 100% sur le poste), de compléter partiellement son service au lycée de Somme Vesle sis à plus de 100 km, sans considération aucune par exemple des heures d'ateliers sportifs que celui-ci accomplit chaque semaine.

La réduction arbitraire du temps de service de l'aide de laboratoire dont le contrat ACR passe de 70 % à 50 % alors que les besoins restent inchangés et que le nombre d'élèves a augmenté.

Sur la base de cette argumentation et mandaté par les personnels, je vous demande de bien vouloir déposer un

Préavis de grève à Saint Pouange

préavis de grève reconductible pour la journée du mardi 13 septembre 2011.

Cordialement,

Pascal VIGUIER
Secrétaire de section